

# L'ECAM LYON, UN ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE D'EXCELLENCE PORTÉ PAR DES VALEURS FORTES

Notre ambition première est la formation d'ingénieurs dont l'expertise scientifique pointue pourra être mise au service d'un avenir éthique et durable.

**Pour cela, notre projet pédagogique repose sur deux piliers essentiels à toute réussite professionnelle : le travail et le mérite.** Les élèves-ingénieurs intégrant nos cursus doivent être prêts à s'investir et à se donner les moyens d'obtenir notre diplôme d'ingénieur. Pour les aider à y parvenir, nos enseignants proposent à chaque instant une écoute et un accompagnement personnalisé, favorisé par un taux d'encadrement élevé et un campus à taille humaine.

**Bâtir l'avenir de l'école en posant les fondations d'un campus modernisé à l'horizon 2025.**

Implantée au cœur de Lyon, l'ECAM Lyon est fière de son ancrage dans la ville des lumières. Nous prévoyons d'augmenter de 30% le nombre de chambres étudiantes offertes à l'horizon 2025, afin de leur permettre de se former dans les meilleures conditions.

« **Nous sommes heureux de vous compter parmi les membres de notre famille !**

*Depuis sa création, l'ECAM Lyon a pour ambition de former des ingénieurs humains et responsables, capables de comprendre les enjeux de leur époque tout en respectant des valeurs essentielles à la construction de notre société.*

*Aujourd'hui, nous souhaitons vous informer de la possibilité qui vous est offerte de contribuer significativement à la poursuite de notre ambition, à travers un legs, une donation ou une assurance vie.*

*Par son statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique, l'ECAM Lyon est en effet habilitée à les recevoir avec exonération des droits de succession. Ainsi, l'intégralité des fonds qui nous sont légués est utilisée pour l'accomplissement de notre ambition humaniste.*

*Par cet acte de générosité, vous perpétuez la grande histoire de l'ECAM Lyon et de ses ingénieurs. Je vous invite à demander notre brochure dédiée ou à contacter notre équipe en toute confidentialité.*

*Je vous remercie pour votre confiance. »*

**Didier DESPLANCHE**  
Directeur Général  
de l'ECAM Lyon



## ► NOS ENGAGEMENTS ENVERS VOTRE GÉNÉROSITÉ

En nous transmettant tout ou partie de votre patrimoine, vous inscrirez votre nom dans la grande histoire de l'ECAM Lyon.

- Si vous le souhaitez, votre nom pourra ainsi figurer éternellement sur notre mur dédié aux testateurs.
- Parce que votre don contribuera directement aux futures formations dispensées à l'ECAM Lyon, vous pouvez également demander à ce qu'un programme ou une bourse porte votre nom.
- Si vous êtes croyant, il est également possible de dire une messe en votre nom.

**Parce qu'il est essentiel que vous preniez le temps de la réflexion, notre équipe est à votre disposition, en toute discrétion et confidentialité, pour répondre à toutes vos questions.**

## VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

**Anne Thimonier**  
Directrice des relations donateurs  
**ECAM Lyon**  
40 montée Saint-Barthélémy  
69231 LYON Cedex 05

**Mail : [anne.thimonier@ecam.fr](mailto:anne.thimonier@ecam.fr)**  
**Ligne directe : +33 4 72 77 06 27**

Legs / Donations / Assurances Vie

**Perpétuez la grande  
histoire de l'ECAM Lyon  
et de ses ingénieurs !**



ÉCOLE D'INGÉNIEURS D'ARTS ET MÉTIERS DEPUIS 1900

## L'ESPRIT ECAM, À LA SOURCE D'UNE LONGUE TRADITION DE GÉNÉROSITÉ

Depuis de nombreuses années, l'ECAM Lyon bénéficie du soutien de donateurs privés dans le déploiement de ses actions. C'est cela « l'esprit ECAM » et nous sommes fiers de le faire perdurer de génération en génération, grâce à vous.

**Le premier legs en faveur de l'ECAM Lyon** intervient dans les années 80 pour un montant de plus de 180 000 €.

Jean LOUYOT (ECAM 1931) cède ensuite à l'ECAM Lyon un local adjacent à son imprimerie rue Daumesnil. Destiné à l'installation de l'association des Ingénieurs ECAM à Paris, il a été ensuite revendu pour une valeur de 300 000 € permettant l'acquisition des locaux de la rue de la bienfaisance.

**Un bâtiment construit dans les années 90 porte son nom** sur notre campus.

Raymond MATHIEU (ECAM 1956) a transmis deux contrats d'assurances vie désignant l'ECAM Lyon comme bénéficiaire pour un montant total de près de 570 000 €.

**Sa mémoire est honorée** avec celle d'Edgar COCHET (ECAM 1928) également bienfaiteur de l'ECAM Lyon, lors de l'inauguration du bâtiment portant leur nom en 2015.

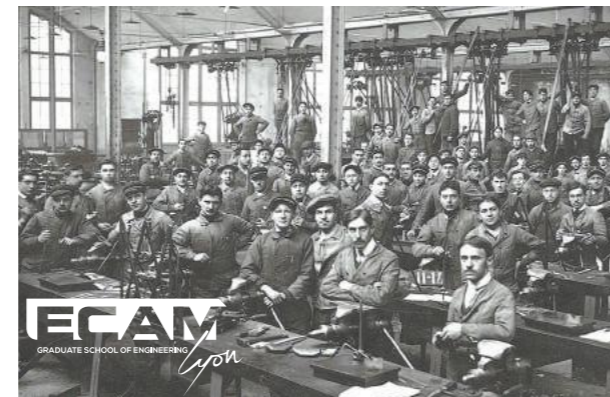
## ► LE LEGS PROLONGER LA GRANDE HISTOIRE QUI NOUS UNIT

Si vous le souhaitez, **il est de votre droit de léguer tout ou partie de vos biens mobiliers et immobiliers à la Fondation ECAM**, qui grâce à votre geste, pourra poursuivre son engagement auprès de ses élèves-ingénieurs et de toute la société.

Sur simple disposition testamentaire, vous désignez une ou plusieurs personnes, physiques ou morales, qui à votre décès, se verront attribuer tout ou partie de vos biens. En fonction de vos volontés, vous choisissez le type de legs le plus adapté :

- universel, pour la totalité de vos biens,
- à titre universel, pour une partie de vos biens,
- particulier, pour un bien précis et identifiable.

**Fondation reconnue d'utilité publique, l'ECAM Lyon est habilitée à recevoir les legs exonérés de droits de succession. Quels que soient le montant et la nature de votre legs, il est essentiel à notre mission et sera utilisé dans son intégralité.**



## ► L'ASSURANCE VIE UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE À LONG TERME

En plus d'être un placement fiscalement avantageux, **l'assurance vie est un outil idéal de transmission de votre patrimoine**. Chaque contrat contient une clause vous permettant de désigner les bénéficiaires de votre capital en cas de décès. Il peut s'agir d'une personne physique (un proche, un membre de votre famille, etc.) ou d'un organisme tel que la Fondation ECAM.

**Désigner la Fondation ECAM comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie est un geste simple qui ne nécessite pas l'intervention d'un notaire.**

## ► LA DONATION TRANSMETTRE SANS ATTENDRE

La donation permet de donner la propriété d'un bien ou d'un droit à une personne physique ou morale. **Vous pouvez choisir entre la donation en pleine propriété ou celle en nue-propriété qui vous permettra de conserver l'usufruit de votre bien**. Vous pouvez également opter pour la donation temporaire d'usufruit et transmettre, sur une durée déterminée, les revenus liés à la propriété d'un bien.

**La donation est un acte irrévocable et immédiat, réalisé de son vivant et devant notaire.**

## DEMANDE D'INFORMATIONS GRATUITE ET CONFIDENTIELLE

Pour recevoir notre brochure Legs, Donations, Assurances vie, retournez ce coupon à :

**Anne Thimonier**  
Directrice des relations donateurs  
**ECAM Lyon**  
40 montée Saint-Barthélémy  
69231 LYON Cedex 05

Je souhaite recevoir la brochure Legs, Donations, Assurances vie

Je souhaite que la direction des relations donateurs prenne contact avec moi

- par téléphone
- par mail
- par courrier

J'indique mes coordonnées :

PRÉNOM .....

NOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

TÉL. ....

MAIL .....

Conformément à la loi «informatiques et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Séverine Delaverhne - Correspondante CNIL.